



Communiqué de presse

Statement sur la réglementation Sustainable Financial Disclosure Regulation

Plus de 450 milliards d'euros des actifs gérés par Amundi classés sous les articles 8 & 9

Paris, le 25 mars 2021 - Amundi, le premier gérant d'actifs européen, annonce avoir 452 milliards d'euros¹ d'actifs sous gestion - regroupés dans **656 produits financiers** (fonds ouverts, fonds dédiés et mandats) - classés sous les articles 8 et 9 de la réglementation SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*)².

Au sein du périmètre soumis à cette nouvelle réglementation, les fonds ouverts sont représentés comme suit :

Au 28 février 2021, **60 % des actifs gérés au sein des fonds ouverts de droit européen d'Amundi se placent déjà sous l'article 8 ou 9**, représentant un total de 328 milliards d'euros d'actifs³. Cet exercice de classification n'est qu'un début, et la société de gestion a déposé auprès du régulateur une demande de classification sous les articles 8 & 9 pour plusieurs autres fonds.

Amundi avait annoncé fin 2018 son ambitieux plan à 3 ans visant à intégrer systématiquement des objectifs ESG à tous ses fonds gérés activement, lorsqu'il était techniquement possible de le faire. Aujourd'hui, le groupe a pu tirer parti de son organisation et de son infrastructure pour se conformer rapidement à la nouvelle réglementation.

Elodie Laugel, Directrice de l'Investissement Responsable chez Amundi, déclare :

« Amundi accueille favorablement la nouvelle réglementation SFDR, dont l'objectif est d'apporter plus de transparence aux investisseurs finaux et de présenter de manière cohérente les caractéristiques ESG des produits financiers. Conformément à notre plan d'intégration 100 % ESG, nous cherchons à élargir considérablement le champ des produits catégorisés en articles 8 & 9 d'ici la fin de l'année, et nous continuerons donc à transformer les fonds et à mettre à niveau les stratégies d'investissement afin de répondre aux normes ESG les plus rigoureuses. »

Amundi est convaincu que la nouvelle réglementation SFDR va accélérer le développement de la finance responsable en Europe et dans le monde, et va contribuer à orienter l'épargne vers les

¹ Données du mois de février 2021. Y compris les fonds ouverts, les fonds dédiés et les mandats

² Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Article 9: produits qui ont pour objectif l'investissement durable.

³ 529 produits (fonds passifs, actifs et fonds monétaires)

objectifs d'une économie durable. Ce règlement va également servir à renforcer le leadership de l'Europe en matière de finance durable et à créer des normes internationales susceptibles d'avoir des effets à long terme sur le secteur de la gestion d'actifs dans le monde entier.

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁴, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales⁵, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 4 700 professionnels dans plus de 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 1 700 milliards d'euros d'encours⁶.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



Contact presse :

Natacha Andermahr

Tél. +33 1 76 37 86 05

natacha.andermahr-sharp@amundi.com

⁴ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2020 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2019

⁵ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

⁶ Données Amundi au 31/12/2020

